
COMITÉ PERMANENT

DES

COMPTES PUBLICS

RAPPORT

ET

MINUTES DE LA PREUVE

AU SUJET DE CERTAINS PAIEMENTS FAITS PAR LE

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR.

POUR

SERVICES EXTRAORDINAIRES.

1891.



OTTAWA :
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE.

1892.